



Association nationale d'élus

Lettre-questionnaire aux candidats à l'élection présidentielle

Gonesse, le 10 mars 2022

Monsieur le candidat,
Madame la candidate,

Vous vous présentez à l'élection présidentielle des 10 et 24 avril prochain. Nous vous sollicitons au regard du contexte national et international sur les questions climatiques et environnementales. Nous rendrons publique votre réponse le 31 mars 2022.

Le réseau national Ville et Aéroport regroupe des élus de toutes tendances politiques représentant 70 collectivités territoriales de la commune à la région autour des principaux aéroports français. Dans le cadre de la campagne officielle qui vient de débiter, nous souhaitons être un acteur du débat démocratique.

Ville et Aéroport vient de tenir le 4 mars à Paris un colloque sur le thème « Transport aérien, le jour d'après ? » qui a réuni l'ensemble des acteurs du transport aérien français.

La crise sanitaire nous oblige à repenser le monde aérien que nous voulons construire pour les prochaines décennies. Il ne s'agit pas de prôner la décroissance et d'abandonner toute ambition pour le transport aérien et pour nos aéroports, mais nous devons accepter de revoir notre modèle de croissance indéfinie d'un trafic aérien trop bruyant et polluant.

Il est aujourd'hui impératif de mettre autour de la table les collectivités implantées sur les territoires aéroportuaires, les aéroports, les compagnies aériennes et les acteurs de la filière aéronautique, afin d'établir la feuille de route d'un transport aérien mieux régulé qui concilie compétitivité et respect de l'environnement selon une approche équilibrée, protectrice de la santé des populations survolées.

Alors que la campagne officielle vient de débiter, nous souhaitons vous questionner sur votre programme en matière de transport aérien que vous comptez mettre en œuvre dans le temps du prochain quinquennat. En tant qu'élus de territoires aéroportuaires nous sommes particulièrement sensibles à la protection des 2 millions de Français les plus exposés au bruit aérien jour et nuit.

Notre position a toujours été de promouvoir l'approche équilibrée entre le développement économique du secteur aérien et l'impact de cette activité sur l'environnement et la santé.

Vous trouverez ci-dessous les questions que nous souhaitons vous poser :

- 1) Pensez-vous que l'État doit redevenir stratège en matière de politique aéroportuaire, notamment si l'on considère l'actuel déséquilibre de notre système aéroportuaire national entre l'hypertrophie parisienne et les grands aéroports régionaux ? N'est-il pas temps de penser une nouvelle articulation entre les plates-formes aéroportuaires et leurs territoires d'implantation et entre les plates-formes aéroportuaires elles-mêmes au sein d'une même région ? Êtes-vous favorable à la mise en œuvre d'un schéma aéroportuaire national dans lequel s'inscrirait les grandes orientations de l'État ? Dans ce cadre, seriez-vous favorable à la définition d'un plafonnement de trafic sur un aéroport tel que Paris-CDG et plus généralement sur les plateformes localisées en zone urbaine ? Si oui, à quel niveau exprimé sur la base du nombre de mouvements (décollages et atterrissages) annuels ?

- 2) L'ensemble des opérateurs aériens affichent désormais dans le discours une volonté d'accélérer leur transformation écologique. Nous ne pensons pas que les progrès technologiques à eux seuls pourraient tout résoudre (avions à hydrogène, modernisation des flottes, etc.). Quelles sont vos propositions permettant d'assurer la nécessaire transition écologique du transport aérien de demain à l'échelle planétaire (ex. : défi climatique) et à l'échelle territoriale (ex. : mesures en matière de régulation du trafic, de fiscalité écologique, etc.) ? Il est désormais impératif de prendre en compte les effets sanitaires du transport aérien sur les populations riveraines (troubles du sommeil, maladies cardio-vasculaires, etc.). Connaissez-vous les conclusions de l'étude épidémiologique DEBATS parue en France fin 2020 ? Si oui, quelles suites donneriez-vous à cette étude importante ? Il est démontré que le trafic de nuit entraîne des perturbations du sommeil. Seriez-vous favorable à l'instauration de couvre-feux partiels ou totaux sur les principaux aéroports français ? La loi « Climat et Résilience » a été adoptée en 2021 : que pensez-vous du chapitre sur l'aérien au regard des propositions formulées en amont par la Convention citoyenne pour le climat ? Selon vous, faudrait-il interdire plus de lignes intérieures ? Si oui, lesquelles ? L'abandon de l'aéroport du Grand Ouest à Notre-Dame-des-Landes est-il une bonne décision ? Pensez-vous que l'actuel projet de réaménagement de l'aéroport Nantes-Atlantique porté par la DGAC a sa pertinence ?

- 3) La pandémie de Covid-19 a détruit beaucoup d'emplois dans le secteur aérien. Comme vous le savez, ce sont les emplois directement liés à l'activité aéroportuaire qui ont connu la plus forte décroissance. Les CDD, les intérimaires et les entreprises dans la sous-traitance en ont été les premières victimes. La filière aéronautique représente en France 300 000 emplois directs et indirects répartis au sein de 1 300 entreprises. Feriez-vous preuve de volonté politique pour mettre en œuvre un plan de transition économique pour le secteur aérien ? Celui-ci pourrait reposer par exemple sur la diversification des activités de la filière, la sécurisation des emplois sans dégradation des droits des salariés, les aides à la reconversion, etc.

Nous comptons sur votre engagement sur ce dossier.

Dans l'attente de vous lire et au nom des membres du bureau de l'association, je vous prie d'agréer, Monsieur le candidat, Madame la candidate, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Président,
Jean-Pierre BLAZY**